BONDERITE

BONDERITE M-FE F-814

Nom actuel Duridine F 814 CF

Juin 2013

PROCEDE DE DEGRAISSAGE - PHOSPHATATION AMORPHE DE L'ACIER APPLICATION EN ASPERSION

I. PRESENTATION

BONDERITE M-FE F-814 est une nouvelle composition chimique liquide, destinée à réaliser simultanément le dégraissage et la phosphatation amorphe, par aspersion en tunnel 3 ou 4 étages des pièces en acier avant leur mise en peinture.

La particularité de ce système est de pouvoir être utilisable dès 25 °C, d'où un gain considérable sur le bilan énergétique.

La remarquable propriété antimousse de **BONDERITE M-FE F-814** la rend apte au chauffage par les différents systèmes de brûleurs submergés.

II. CARACTERISTIQUES

. Aspect : liquide limpide, jaune pâle.
. Densité à 20 °C : environ 1,19
. pH en solution à 2 % v/v : environ 3

. Matériau utilisable : l'étage d'aspersion peut être en acier type qualité chaudière.

III. CONDITIONS D'UTILISATION

1) *Concentration de fonctionnement*

La concentration en **BONDERITE M-FE F-814** est déterminée en tenant compte du temps imparti au traitement et de la température de travail souhaitée.

Pour un temps de traitement de 3 mn, la concentration préconisée est de 2 % et la température de 35-40 °C.

Pour des temps plus courts jusqu'à 1 mn minimum, la concentration peut être portée jusqu'à 4 %.

En cas de difficulté particulière de dégraissage lié à la nature et/ou la quantité de souillures à éliminer, il est possible d'ajouter un additif détergent à raison de 0,5 à 2 ml/l.

2) Pression de pulvérisation

1,5 à 2,5 bars.

3) Après phosphatation

Après traitement les pièces sont soigneusement rincées à l'eau à température ambiante, puis passivées.

Après séchage, elles doivent immédiatement, être passées en peinture.

IV. CONTROLE ET REGENERATION DU BAIN

Matériels nécessaires
. 1 pipette de 10 ml
. 1 bécher de 250 ml
. 1 burette de 25 ml

Réactifs nécessaires
. Phénolphtaléine
. Solution de soude caustique 0,1 N

Méthode de dosage

A l'aide de la pipette, prélever exactement 10 ml de bain et les transvaser dans le bécher.
Ajouter environ 100 ml d'eau distillée et 8 à 10 gouttes de phénolphtaléine
A l'aide de la burette remplie au trait "0" de solution de soude caustique 0,1 N, titrer le prélèvement, sous agitation, jusqu'à apparition d'une coloration rose.
Soit V ml versés.

Saphonyx

Teneur du bain en **BONDERITE M-FE F-814**, en g/L = 4,16 x V

Régénération

Pour un bain neuf monté à 2 % en volume (soit 24 g/L), l'acidité totale est d' environ
6 points.

Lors des titrages ultérieurs, il convient d'ajouter 330 ml (ou 400 g) de **BONDERITE M-FE F-814** par point manquant et par 100 litres de bain.

V. CONDITIONS DE STOCKAGE

a) Produit

BONDERITE M-FE F-814 craint le gel.

b) Emballage

Ce produit peut être conditionné dans des emballages à base de polyéthylène.

Leur manipulation présente un certain risque à des températures inférieures à - 5°C (inhérent à la caractéristique du polyéthylène à - 5°C : cassant).

Nota : Pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité.

ADDITIONAL INFORMATION
Clause de non-responsabilité
Note :

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. Le produit est susceptible de présenter différentes variétés d'application ainsi que des modalités différentes d'application et de fonctionnement dans votre environnement qui échappent à notre contrôle. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Belgium NV, Henkel Electronic Materials NV, Henkel Nederland BV, Henkel Technologies France SAS and Henkel France SA, veuillez noter, en complément, que : Dans le cas où la responsabilité de Henkel serait néanmoins engagée sur quelque fondement juridique que ce soit, cette responsabilité ne pourra en aucun cas être supérieure au montant de la livraison concernée.

Pour des produits livrés par Henkel Colombiana, S.A.S. l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
L'information fournier dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Corporation, Resin Technology Group, Inc., ou Henkel Canada Corporation, l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
Les données contenues dans ce document sont fourniers à titre d'information seulement et sont considérées comme fiables. Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de résultats obtenus par des tiers à partir de méthodes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation à son besoin de toute méthode de production décrite dans ce document, et de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour la protection des personnes et des biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et de l'utilisation des produits. En fonction de ce qui précède, **Henkel dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à**

la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de produits de Henkel. Henkel dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.
La présentation dans ce document de processus ou de composition ne doit pas être interprétée comme le fait qu'ils sont libres de tous brevets détenus par des tiers ainsi que comme une licence de brevet détenue par Henkel pouvant couvrir de tels procédés ou compositions. Nous recommandons ici à l'utilisateur potentiel de vérifier par des essais l'application envisagée avant de passer à une application répétitive, les données présentées ici ne servant que de guide. Ce produit peut être couvert par un ou plusieurs brevets ou licences ou demandes de brevet tant aux USA que dans d'autres pays.

Utilisation des marques
Sauf indications contraires, toutes les marques citées dans ce document sont des marques déposées par Henkel Corporation aux

Saphonyx

Etats-Unis et ailleurs. ® indique une marque déposée auprès de U.S. Patent and Trademark Office.

Saphonyx